

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC****Séance du 21 mars 2023****NOMBRE DES MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois et le vingt et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de PRANZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 13 mars 2023

Présents : Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Danielle BENELLI, Michel VALLADE, René FORT, Karine DEVAUT, Carla DE OLIVEIRA, Johann MOREAU, Karine RONCIN, Vanessa CORBINEAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY, Evelyne PICHON

Excusée : Mme Fanny MERCIER a donné pouvoir à M. Bernard TERRADE

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_03_08B

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur Bernard TERRADE, Maire, présente le projet de Budget Primitif 2023 concernant le budget lotissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 concernant le budget lotissement :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
DEPENSES	224 885,15	244 288,05	469 173,20
RECETTES	224 885,15	244 288,05	469 173,20

POUR = 15 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 0

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Bernard TERRADE

